**Compte rendu de la réunion de lancement sur la réflexion du 20 mars 2024**

Présents :

* M. PUJOL, Président de la Communauté de communes du Pays de Tarascon
* Mme SUTRA, Vice-présidente de la commission PEL et adjointe au maire de Tarascon
* M. FARANDOU, Maire d’Arnave
* M. ARAUD, Maire d’Ornolac
* M. FOURNIE, Maire de Quié
* M. TESTA, Maire de Mercus
* Mme ORUS, Adjointe au maire d’Arignac
* Mme CHAILLOU, Conseillère municipale à Bompas
* M. RAMIREZ, Adjoint au maire de Mercus
* Mme PIQUEMAL, Adjointe au maire de Niaux
* Mme KOURDOUGHLI, Conseillère municipale à Ussat
* M. MORCRETTE, Adjoint au maire de Saurat
* M. FICHET, Inspecteur de l’Académie de Toulouse
* Mme DUFOUR, Inspectrice de Circonscription
* M. MAURY, Chef de Division des personnels, des enseignants et des moyens
* M. ALISEVICH, Directeur général des services de la CCPT
* Mme MANIVAL, Directrice du Pôle Enfance et Coordinatrice PEL de la CCPT
* Mme REMBERT, Coordinatrice PEL de la CCPT
* M. COURBE, Chargé d’études d’Operis
* M. JOLLY, Chargé d’études d’Operis

En mot d’introduction, le président de la Communauté de Communes, M. Pujol, a précisé l’objet de la réunion : lancer l’étude sur l’organisation scolaire du territoire, étude importante dans la mesure où l’offre éducative est un élément fondamental de l’aménagement du territoire et de son attractivité. Sans offre éducative de proximité et de qualité, nul espoir de voir des familles s’installer ici et c‘est pourtant ce qui, aujourd’hui, motive l’action des élus. Le président a ensuite rappelé la situation du Pays de Tarascon avec son système de fonctionnement d’écoles différent ainsi que les problématiques variées auxquelles sont confrontées les collectivités. Il a également relevé que, sur les 20 communes du territoire, 5 n’ont pas d’affectation déterminée à une école de secteur. Il a en même temps insisté sur le fait que le secteur éducatif est une préoccupation intercommunale depuis la création de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon. En effet, dès 1997, un service périscolaire sur les écoles a été mis en place.

M. Fichet, inspecteur d’académie, a complété l’analyse de la situation du Pays de Tarascon en présentant le point de vue de l’Education Nationale. Il a évoqué les difficultés à remplacer les enseignants absents. Il a aussi précisé qu’en effet, les écoles à classe unique dans les petites communes apportent du dynamisme mais que ce fonctionnement peut constituer un frein pour les parents qui « ne voient pas leur enfant effectuer toute la scolarité avec un seul camarade ».

Enfin, M. Jolly, chargé d’études d’Operis, a décrit la méthode de travail afin de proposer des mesures d’interventions sur l’organisation scolaire et périscolaire ainsi que sur le réseau de transport de RPI. Il s’agit d’une étude en 3 phases : la 1ère permet de collecter les données (libres ou auprès de personnes ressources) pour réaliser un diagnostic territorial. La 2ème consiste à effectuer des projections d’effectifs. Ces deux phases permettent d’aboutir à la 3ème au cours de laquelle sera construit un plan d’actions. L’étude devrait se terminer en juin 2024.